

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 30 septembre 2025

Délibération

N° 25.113.3

En exercice ... 37

Présents 29

Votants 32

Pour 32

Contre 0

Abstention 0

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - SERVICE
TRANSITIONS**

**ADHÉSION AU RÉSEAU NATIONAL DES RESSOURCERIES ET
RECYCLERIES (RNRR) - APPROBATION**

Date de la convocation : 24/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le 30 septembre à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG34) à Cazouls-lès-Béziers, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président**.

29 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

3 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Cédric GARCIA (représenté par monsieur Thierry DAURAT), monsieur Jean-François GUIBBERT (représenté par monsieur Bernard GUERRERE), monsieur Serge PESCE (représenté par monsieur Christian SEGUY).

5 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : madame Valérie CHABOT.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 30 septembre 2025

Adhésion au Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR) - Approbation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et plus particulièrement les articles L541-1 et suivants relatifs à la prévention des déchets ;

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECE ;

Vu la loi du 22 Août 2021 Climat et Résilience ;

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 20.190.3 du 15 décembre 2020 portant approbation du PCAET ;

Vu le Contrat d'Objectifs Territorial signé avec l'ADEME en décembre 2023 ;

Vu la labélisation 2 étoiles de l'établissement sur le référentiel Territoire Engagé Transition Écologique Économie circulaire.

Considérant que la création d'une ressourcerie répond aux engagements pris par l'établissement dans son PCAET et son Projet de territoire HORIZON 2030 concernant la prévention des déchets et l'insertion par l'activité économique ;

Considérant que le réemploi est un axe stratégique de la politique territoriale économie circulaire de l'établissement ;

Considérant que faire émerger une ressourcerie sur le territoire est un objectif stratégique de cette même politique territoriale économie circulaire ;

Considérant que le Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR) fédère nationalement, accompagne, soutient et forme les structures de réemploi solidaire afin de réussir des projets de ressourceries ;

Considérant que l'adhésion 2025 sera offerte à la Communauté de communes La Domitienne en tant que nouvel adhérent au dernier trimestre de l'année civile et que la cotisation 2026 s'élèvera à 150€ pour l'établissement, montant prévu pour une première année d'adhésion en tant que porteur d'un projet de ressourcerie ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 32 membres présents ou représentés au moment du vote,

À l'unanimité,

I. APPROUVE l'adhésion de la Communauté de communes La Domitienne au Réseau National des Ressourceries et Recycleries (RNRR).

II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

III. PRÉCISE que les crédits afférents feront l'objet d'une proposition d'inscription budgétaire pour les exercices concernés, au chapitre prévu à cet effet.

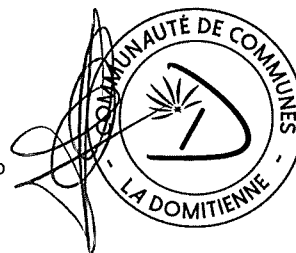
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'État le **07 OCT. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **07 OCT. 2025**

Signature du secrétaire de séance :

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250930-DELIB_25_11